



# ASSOCIATION Treuil et Tangon

## SERRE-PONCON

Association TREUIL & TANGON - SERRE-PONCON  
Vapincum II – 16 Av Jean Jaurès - 05000 GAP



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE AGRÉÉE DES PÊCHEURS AMATEURS AUX ENGINS ET FILETS

### DEMANDE DE LICENCE DE PÊCHE A LA TRAÎNE ET A LA SONDE (gambe jusqu'à 18 mouches)

## 2026

#### ADHÈRENT

Nom\* Prénom\* Date de naissance\*

Adresse\* Ville\* CP\*

Téléphone fixe Téléphone mobile\* Mail\*

#### BATEAU

Nom\* Immatriculation\*

\*Mentions obligatoires

#### ATTENTION

Les CARNETS DE LICENCE 2025 doivent être **IMPÉRATIVEMENT** retournés **UNIQUEMENT** au Président de TREUIL ET TANGON, à l'adresse ci-dessous avant la fin de l'année avec votre demande de renouvellement et son règlement.

Monsieur Jacques PAGE -195, Route du Suc - 01960 Saint-André sur vieux jonc  
Tél. : 06 84 53 26 80 ou 04 74 52 85 92  
Mail : [page.ja@orange.fr](mailto:page.ja@orange.fr)

#### JE N'OUBLIE PAS DE JOINDRE

- Mon carnet de licence de l'année précédente (*aucune délivrance de licence ne sera accordée sans retour de ce carnet*) ,
- Copie de ma nouvelle carte de pêche 2026 (Hautes-Alpes ou Alpes de Haute-Provence), ou à défaut la carte touristique
- 1 photographie récente,

#### AVEC MON RÈGLEMENT JOINT

- Montant de la licence 2026	54 euros
- Frais de port	3 euros
- J'ai besoin d'un fanion jaune obligatoire en action de pêche	oui      non      7 euros
<b>TOTAL</b>	
par chèque      espèces      autre	

Bienvenue à Treuil et Tangon, pour profiter tous ensemble agréablement du meilleur de la pêche, nous souhaitons de la part de chacun, le respect de la nature et des poissons, des règles administratives, des règles en cours de sécurité et de navigation, des règlements de pêche ainsi que des règles de civisme et de politesse - Nous vous en remercions !

LICENCE 2026 N°	Cadre réservé à Treuil et Tangon Serre-Ponçon
Somme réglée :	par chèque      espèces      autre

Pour rappel, des contrôles sont effectués sur le lac par divers services agréés et d'Etat, réservez leur un bon accueil !